



Département
de la Côte d'or

Canton de
Ladoix Serrigny

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 mai 2019

PRESENTS :

Mr BECKER Paul, Maire
Mr JORLAND Henri, Adjoint
Mr TAILLIART Romaric, Mr SORDET Eric, Mme DUBUET Nathalie,
Mr PATRIARCHE Joël, Mme FLAJOLLET Elisabeth, Mr BAUDINET Franck,
Mr MARCHETTO Jocelyn,

Absentes Excusées : Mme CAIRE M.Christine, Mme JOUFFROY Guigone,
Secrétaire de Séance : Mr TAILLIART Romaric

Mr Le maire remercie les conseillers qui ont participé à la commémoration du 8 mai où le public était nombreux.

1°) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu du conseil municipal du 11 avril 2019 est adopté.

2°) DELIBERATIONS

Budget :

- Suite au vote du budget et à une erreur de transcription le virement de section à section est déséquilibré :

- chapitre 023 : 28 856€

- chapitre 021 : 30 655€

L'écart de 1 799€ est transféré au compte 023

Travaux :

- le Conseil Municipal doit délibérer afin d'établir un plan de financement pour effectuer une demande de subvention auprès du Département :

- Coût de la réfection de la voirie dans le virage de la rue du Champ Guillaume: 8 134€

- Subvention du Département 50 % soit 4 067€

- Autofinancement : 4 067€ (ces crédits sont prévus au budget)

Réfection éclairage public :

- Rénovation des lampadaires « Rue Robarde » pour un coût de travaux de 10 192.27€: Après subventions via le Siceco, le montant restant à la charge de la commune sera de 4 077.74€.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'accepter le fonds de concours pour la réalisation de ces travaux.

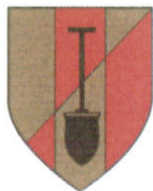
Gestion des zones d'activités :

- La communauté d'Agglomération BEAUNE COTE ET SUD est compétente depuis la loi NOTRe en matière d'aménagement et de gestion des zones d'activités.

Le Conseil Communautaire a souhaité mettre en œuvre une coopération avec les communes. Ainsi dans l'attente d'une organisation pérenne des services de Communauté d'Agglomération, une convention a été adoptée afin de confier aux communes un certain nombre de missions dédiées à l'entretien courant des espaces communs et du domaine public routier des Zones d'activités économiques.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré donne tous pouvoirs à Monsieur Le Maire pour signer la convention.

MAIRIE
DE
TAILLY



Département
de la Côte d'or

Canton de
Ladoix Serrigny

3°) TOUR DE GARDE ELECTIONS EUROPEENNE

- 8h à 10h : PATRIARCHE Joël, BAUDINET Franck,
- 10h à 12h : MARCHETTO Jocelyn, JAFFLIN Martine,
- 12h à 14h : JOUFFROY Guigone, GUENIFFEY Françoise,
- 14h à 16h : SORDET Eric, DUBUET Nathalie,
- 16h à 18h : TAILLIART Romaric, JORLAND Henri,

4°) JOURNEE CITOYENNE

Une matinée de désherbage aura lieu le samedi 25 mai 2019 de 9h à 11h.

Les membres du conseil municipal ainsi que la population sont invités à participer à cette matinée de désherbage des trottoirs. Une information à la population sera faite.

6°) VENTE D'UNE MAISON A TAILLY

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une maison se vend sur TAILLY et que la commune pourrait exercer son droit de préemption pour l'acheter et la mettre à la location. Le Conseil Municipal a décidé de ne pas exercer le droit de préemption.

7°) ACHAT DE TENTES

Il a été décidé l'acquisition de deux tentes 4mx4m coût total H.T. : 1 498.33€

Ces tentes pourront être louées à la population de Taily.

8°) QUESTIONS DIVERSES

- Fauchage du verger et chemin près du tennis (LANTANA doit le faire prochainement)
- Un arbre a été élagué le long du Riot, les branches sont restées sur place
- Problème récurrent des nuisances causées par la circulation intensives d'engins agricoles dans le village

Prochain Conseil Municipal le jeudi 20 juin 2019 à 19h30